

ACADEMIE DE
ORLEANS - TOURS

COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR
BP 54 – BD JEAN MOULIN
41110 ST AIGNAN SUR CHER

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
30/06/2022

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 13/06/2022

Présidence de : M. GALLAND, PRINCIPAL

Quorum : 16

Nombre des présents :

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Conseil d'administration 1. Adoption du P.V. de séance du 04/04/2022 2. Elections des représentants des parents d'élèves (modalités de vote)	Avis				
II. Gestion financière 1. Contrats et conventions 2. DBM 3. Admission en non-valeur 4. Sorties d'inventaire					
III. Vie scolaire 1. Règlement intérieur 2. Contractualisation 3. Rapport pédagogique 4. Point sur la rentrée 2022 5. IMP					
IV. Questions diverses					

Signatures

Le Président

Le Secrétaire



M^{me} Adnette
tt

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 27/01/2022

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Galland - Nicolas	X						
	Adjointe	Nadeau - Emeric	X						
	Gestionnaire	Ledys - Christine	X						
	CPE	Busseuil - Jennifer			X				
	Directeur Segpa	Lavaux - Valérie	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe		X					
		Cadoret - Stéphane		X					
	Groupement de commune	Carnat - Eric		X					
	Commune siège	Gomes - Zita		X		Poly - Evelyne	X		
Personnalité qualifiée		Bussereau-Valtel - Delphine							
Total		10	4	4	1		1		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Aulnette - Amélie	X						
		Rousset - Thomas				Norenberg – Steven	X		
		Rioland - Grégory				Jegou - Chloé	X		
		Cartier - Marie				Rozelle - Lise	X		
		Delalande - Catherine	X						
		Sellier - Karine	X						
	Sergeant – Lenny								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Bachelier – Marie-Lise			X				
		Rémond - Delphine	X						
		Renard - Fabienne			X				
Total		10	4		2		3		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Boucher - Isabelle	X						
		Moulon - Magali	X						
		Pinguet - Christophe	X						
		Plumerant - Marianne			X				
		Charbonnier - Carole	X						
		Cayet - Céline	X						
		Cailleaux - Sophie	X						
	Elèves	Lemant-Barjolle - Swan			X				
		Rioland - Noah			X				
		Derlon - Almanzo			X				
Total	30	10	6	3	1				

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

1. Adoption du P.V. de séance du 04/04/2022

1.1. Le principal soumet au vote l'adoption du P.V. de séance du 04/04/2022

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Elections des représentants des parents d'élèves (modalités de vote)

2.1. Les parents ont demandé un vote par correspondance uniquement pour les élections des représentants des parents d'élèves.

2.2. Résultats du vote

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE II. Gestion financière

1. Contrat et convention

1.1. Classe relais

Un élève est parti en classe relais à Blois au collège Rabelais. Il faut passer la convention. La classe relais est un dispositif exceptionnel qui a pour objectif une approche plus individualisée. L'élève en difficulté se retrouve dans des petits effectifs pour travailler sur les compétences sociales et sur le projet professionnel. Une session coûte 250 euros.

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.2. Convention UEE

La convention avec l'UEE est reconduite pour l'utilisation des locaux et espaces de l'établissement. La classe est implantée depuis 4 ans, les 2 parties sont satisfaites.

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.3. Convention Erasmus+

Cette convention permettrait, éventuellement, d'obtenir des fonds pour des projets

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0

- Abstention : 0

1.4. Convention SMIEEOM

L'établissement paye une redevance forfaitaire pour les ordures ménagères. Le ramassage se fait une fois par semaine, le mardi. Il y a 8 bacs de 340 L : 303,38 euros par bac + un forfait de 75,85 euros et 1 bac 660 L : 588,92 euros + un forfait de 147,25 euros. Il y a eu augmentation des tarifs.

1.5. Résultats du vote

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.6. Convention bridge, pour information

La convention votée au dernier conseil d'administration a été retournée par le rectorat pour un changement de dates. Le changement de dates a été fait.

2. DBM Pour information

Le paiement par carte bleue, sur internet, étant maintenant disponible pour régler les factures, il y a des frais bancaires pour l'établissement. Ces frais n'étaient pas pris en compte dans le budget, il faut donc modifier les lignes. Une ligne frais bancaires a été ouverte et 300 euros ont été déplacés de la ligne vêtement de travail sur cette nouvelle ligne.

3. Admissions en non valeur

Pas d'admissions en non valeur

4. Sorties d'inventaire

L'établissement possède de nombreuses machines très différentes plus ou moins fonctionnelles, certaines obsolètes, d'autres inutilisées. Il y a également du matériel dans le même état. Ces différents éléments viennent du déménagement du collège, de dons du lycée professionnel, de dotations anciennes du conseil départemental. Un tri est fait, suite à la visite de l'inspection du travail dans les ateliers segpa. Ce tri s'est étendu aux ateliers en technologie, au gymnase, ... La mise en conformité de certaines machines est impossible (pièces impossibles à trouver ou trop chères), leur utilisation n'est pas possible avec des élèves car elles sont en catégorie machines dangereuses.

Une entreprise locale a accepté de récupérer le renault traffic, les machines pour destruction, elle reprend tout le matériel obsolète, ce qui permet de désencombrer les espaces.

Une enseignante demande ce qu'il en est des machines à coudre. Elles sont en 380 V et donc utilisables seulement dans un atelier adapté. Nos élèves ne peuvent les utiliser (machines dangereuses). Elles sont stockées et restent dans l'établissement.

Il faut sortir ces éléments de l'inventaire.

Résultats du vote

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE III. VIE SCOLAIRE

1. Règlement intérieur

Il fallait changer le règlement intérieur pour modifier les régimes d'entrée et sortie de l'établissement afin de faciliter l'appel en permanence.

M Nadeau a contacté la division des affaires juridiques et en a profité pour toiletter le règlement intérieur.

Pour les changements de régimes, les parents débattent sur la compréhension des horaires. Les phrases sont modifiées pour plus de clarté. Les changements ont été construits pour être en adéquation avec pronote.

Un parent demande l'utilité de sortir son carnet pour entrer. C'était fait pour la sécurité au moment des attentats avec le plan vigipirate, c'est arrêté actuellement.

Pour les sorties exceptionnelles, il y a un document à remplir, comme actuellement (décharge écrite).

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Contractualisation

Document en annexe.

Un parent demande si les élèves sont formés pour le secourisme. Nous n'avons pas de formateur au collège. Les formations pour formateurs ne sont actuellement pas disponibles. Nous manquons également de temps pour former tous les élèves.

Contrat d'objectifs (voir annexe)

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 18

Projet d'établissement (voir annexe)

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 18

3. Rapport pédagogique

Le rapport pédagogique de l'année sera fait en octobre .

4. Point sur la rentrée 2022

L'équipe enseignante reste plutôt stable, la direction élargie aussi sauf pour Mme Ledys qui part à la retraite.

Le conseil d'administration remercie Mme Ledys pour son implication dans l'établissement.

Effectifs de rentrée :

Pour la filière générale :

- 3 classes de 6ème : 76 élèves + 3 arrivées du privé, il y a une forte diminution due à la démographie.

Sur les écoles du secteur, 9 élèves partent dans le privé. Sur ces 9 élèves, 7 viennent de la même école.

- 4 classes de 5ème : 107 élèves + 1 arrivée du privé

- 4 classes de 4ème : 104 élèves + 2 arrivées du privé

- 4 classes de 3ème : 108 élèves + 2 arrivées du privé

Pour la filière adaptée :

- 1 classe de 6ème

- 2 groupes classe 5ème

- 2 groupes classe 4ème

- 1 classe de 3ème

En segpa, les effectifs sont en augmentation depuis 2 ans mais c'est souvent fluctant.

Au premier conseil d'administration de la rentrée, nous ferons le point sur les projets, sorties, voyages.

Pour l'instant, le principal a pris l'avis du conseil pédagogique et il faudra regarder si c'est possible financièrement.

5. Répartition des IMP

Les IMP, indemnités pour mission particulière, arrivent normalement en même temps que la DHG (dotation horaire globale). Ce n'est pas le cas cette année. Il y a une baisse des IMP. Certaines sont statutaires, c'est-à-dire que les missions et les taux attribués ne peuvent pas être modifiés. Ce sont les IMP grisées sur l'annexe. Pour les autres missions, c'est plus souple car c'est l'établissement qui choisit la mission et le taux. Cette année, les moyens pour la liaison école-collège sont diminués car une grande partie du travail a été faite, ce qui permet de basculer sur une mission de liaison collège-lycée, toujours en français et mathématiques.

Pour l'IMP devoirs faits, elle n'apparaît pas dans ce tableau car elle est liée à l'enveloppe de moyens attribués au collège pour le dispositif.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 18

RUBRIQUE IV. Questions diverses

Travaux :

La pose de panneaux solaires sur le gymnase et le bâtiment C se fera durant les vacances d'été.

Les stores sont posés sur les façades des bâtiments.

La vie scolaire déménagera dans le hall courant septembre. Les travaux rencontrent des problèmes d'approvisionnement en aluminium.

Pour le ravalement de la façade, une entreprise doit passer métrier et chiffrer les travaux.

Pour le portail de livraison, l'entreprise appelée n'est toujours pas venue.

Le portique choisi sur le parking permet d'éviter l'installation de caravanes devant l'établissement.

Le compte-rendu du conseil d'administration peut-il être accessible à tout le monde ?

Oui, il sera dorénavant sur le site internet du collège.

19h25 Départ d'un membre du CA.

A la piscine, les enfants puériques peuvent-ils accéder aux cabines ?

Cela se fait sur demande des parents mais il y a une limite : le nombre de demandes. Il faut que cela reste exceptionnel. Les représentants des parents précisent que ce sont les professeurs d'EPS qui sont juges de quels élèves en ont besoin.

Un parent demande si le « savoir nager » a été validé pour tous les élèves. C'est le cas pour tous les 6ème et 5ème sauf une classe de 5ème qui n'a pas pu le faire. Ce sera fait l'année prochaine. Les diplômes sont délivrés et apparaissent sur pronote, sur le LSU via educonnect.

Comment sont faits les rapports de stage de 3ème ?

Tous les 3ème ont eu la même feuille de consignes, expliquée par leur professeur principal. La question se pose sur l'évaluation. Cette question sera travaillée pendant la journée de réunion pour l'année prochaine.

Comment sont données les heures de retenue par les professeurs ?

Un travail sera effectué en fin d'année pour dégager des pratiques communes.

Pourquoi les professeurs passent devant les élèves au restaurant scolaire ?

Les professeurs travaillent sur la pause méridienne (correction de copies, préparation de cours, préparation du matériel, ...) et ont moins de temps que les élèves. Cela se fait poliment.

Les photos de classe seront-elles réalisées par la même photographe l'an prochain ?

Les résultats cette année ne sont pas à la hauteur et la professionnelle n'a pas toujours été agréable. Il y a donc un changement pour l'an prochain.

Pourquoi les élèves partent en vacances après les conseils de classe ?

Les conseils de classe ont été retardés au maximum mais il y a des contraintes administratives qui obligent à les faire à ces dates. Les cours ne se terminent évidemment pas au moment des conseils. Ils se terminent le 7 juillet. Le principal déclare qu'il y a un nombre de mots très importants pour ne pas venir en cours mais c'est la responsabilité des parents. Le collège étant ouvert, la restauration est due les 4,5 et 7 juillet, même si les locations sont moins chers avant la date officielle des vacances.

19h45 fin de séance.